

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 55 (1984)

Heft: 10: Jeunesse 1984 : "Renouer le dialogue"

Vorwort: N'en jetez plus!

Autor: Rais, Georges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N'en jetez plus !

par Georges RAIS,
directeur du Foyer jurassien d'éducation, Delémont.



On aura bientôt trop écrit sur notre société qui n'en finit plus de révéler son désarroi devant les mutations qu'elle a engendrées.

S'étonne-t-on encore que la civilisation dite promotionnelle, pétrie de surcroissance et de consommation, n'ait plus d'échelle des valeurs à proposer lorsqu'il s'agit de construire une politique de la jeunesse ?

Que l'on ne s'y méprenne point :

- *les exigences de formation, les sélections liées au marché restreint des places d'apprentissage, laissent sur la touche de nouveaux jeunes inadaptés ;*
- *les jeunes, que d'aucuns croient surprotégés, sont au contraire fortement exposés à la marginalisation ;*
- *les actions des organismes de prévention et d'aide se perdent, se dispersent à défaut de se coordonner ;*
- *les prises en charge médico-psycho-pédagogiques renforcent souvent la ségrégation ;*
- *finalement, la délinquance et la toxicomanie sont en hausse constante.*

Changer d'attitude

Sauvegarde, assistance, prise en charge... tout l'arsenal de la protection, de la défense et illustration des organismes que la société avait mis en place pour maintenir le cap et contrer les risques de déviance. Autant d'attitudes qui figent les positions des adultes et des jeunes et empêchent l'ouverture d'un dialogue tourné vers l'avenir.

Et pourtant... c'est précisément dans un changement d'attitude et d'esprit que réside, aujourd'hui, l'espérance de construire une politique de la jeunesse.

Innovons : que la promotion de la jeunesse devienne la conviction profonde dans laquelle s'ancreront l'écoute, le dialogue, la découverte d'intérêts communs, l'accueil, la convivialité entre générations !

Dans un tel climat s'épanouiront les aptitudes latentes, mais bien réelles, des jeunes :

- *issus d'une société en mutation, ils savent s'adapter ;*
- *critiques, ils sont ouverts à l'autocritique ;*
- *violents dans l'angoisse, ils se font bâtisseurs dans la sérénité.*

Du concret

Au-delà du débat d'idées: des structures simples, adaptables à l'évolution, concrétisant la compréhension et la volonté d'accueil :

- *donner des chances aux projets novateurs bâtis par les jeunes, même si leur durée est éphémère ;*
- *soutenir les groupements d'adultes qui développent en leur sein des sections de jeunesse ;*
- *trouver des locaux (rencontres, répétitions, accueil...) ;*
- *écouter, offrir systématiquement le dialogue, entrer dans le débat ;*
- *coordonner soigneusement les actions de prévention et leur accorder les moyens qu'il faut, sachant combien coûtent à la collectivité, les mesures de réadaptation et de soins lorsque le virage de l'adaptation a été manqué !*

Le bulletin de l'ADIJ consacré à la jeunesse aura pleinement rempli son objectif s'il peut contribuer à baliser, dans l'élaboration d'une politique de la jeunesse, quelques pistes réalistes et crédibles.

G. R.